

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

Société Titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice

227 rue Jean Jaurès 83000 TOULON

☎ : 04.94.20.94.30 - 📠 : 04.94.27.19.08

Site : www.etude-huissier.com

Email : contact@etude-huissier.com

EXPEDITION



PROCES-VERBAL

DESCRIPTIF

AVEC PROCES-VERBAL

DE MESURAGE

AFFAIRE : CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE
CONTRE : CARBONNINI
NOS REF : 110007

12

12

PROCES-VERBAL EFFECTUE

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN,

ET LE : DIX SEPT JUIN.

A LA REQUETE DU :

CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 124 821 703 Euros, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° B 379 502 644 ayant son siège social 26/28 rue de Madrid - 75008 PARIS, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général en exercice audit siège,
Venant aux droits de la S.A. **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE MEDITERRANEE** (anciennement dénommée CIF SUD), société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 78 775 064 EUR, immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le n° B 391 654 399 ayant son siège social 31 rue de la République CS 50086 - 13304 MARSEILLE CEDEX 2, en vertu de la fusion par voie de l'absorption à effet du 1er décembre 2015 attestée suivant déclaration de régularité et de conformité du 1er décembre 2015 enregistrée au SIE de PARIS (8ème EUROPE-ROME) le 02 décembre 2015 bordereau n° 2015/4 013 case n° 51,

Ayant pour Avocat constitué Maître Philippe BARBIER, avocat au Barreau de TOULON, au Cabinet duquel elle a élu domicile à 83000 TOULON, 155 Avenue Vauban.

Nous, Nicolas DENJEAN-PIERRET, Membre de la SCP Nicolas DENJEAN-PIERRET – Amaury VERNANGE, Huissiers de Justice Associés, Société Titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice, résidant à TOULON, 227 rue Jean Jaurès, soussigné :

PROCEDANT EN EXECUTION DE :

Des articles R 322-1 et suivants du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

A L'EFFET DE :

Recueillir les renseignements nécessaires à la rédaction du Cahier des Conditions de Vente, tendant à la vente publique des immeubles ci-après désignés, que la requérante se propose de poursuivre devant le Tribunal Judiciaire de TOULON (Var).

Nous sommes transportés, ce jour, à 15 heures 30, sur le territoire de la commune de : TOULON (VAR), 106 Rue Lieutenant André Fournier, Résidence l'Amazonite, entrée G.

ASSISTE DE :

- Julien BORREL EXPERTISES étant chargé de procéder aux diagnostics selon le détail fourni dans son rapport,



AGISSANT EN VERTU DE :

- La copie exécutoire de l'acte reçu le 12 Juin 2012 par Maître VAUCHELLE, notaire à TOULON, contenant vente et prêt d'un montant de 123 000,00€ remboursable en 360 mensualités au taux de 4,40%
- Des dispositions du Code des procédures civiles d'exécution.

AFIN DE PROCEDER A :

La désignation exacte et détaillée des biens qui y sont situés et appartiennent à :

Madame Olivia, Sissi CARBONINI,
née le 23 Juin 1977 à CHENOVE (21), de nationalité française

Demeurant et domiciliée :
Rue Lieutenant André Fournier
L'Amazonite – Entrée G
83200 Toulon

DESIGNATION

Sur la commune de TOULON (83000) :

Dans un immeuble en copropriété dénommé « L'amazonite » comprenant deux corps de bâtiments principaux et terrain, sis Quartier de l'Escaillon – Chemin Mon Paradis – 199 rue du Lieutenant André Fournier - cadastré section DP n°335 et DP n°337 pour une contenance totale de 1ha, 15a et 90 ca,

- le lot n°110, dans le bâtiment II, bloc G, au 6^{ème} étage côté ouest, un appartement de type F3 avec cellier et les 682/91.607^{èmes} des parties communes générales ;
- Le lot n°210, consistant en un emplacement de stationnement et les et les 20/91.607^{èmes} des parties communes générales ;

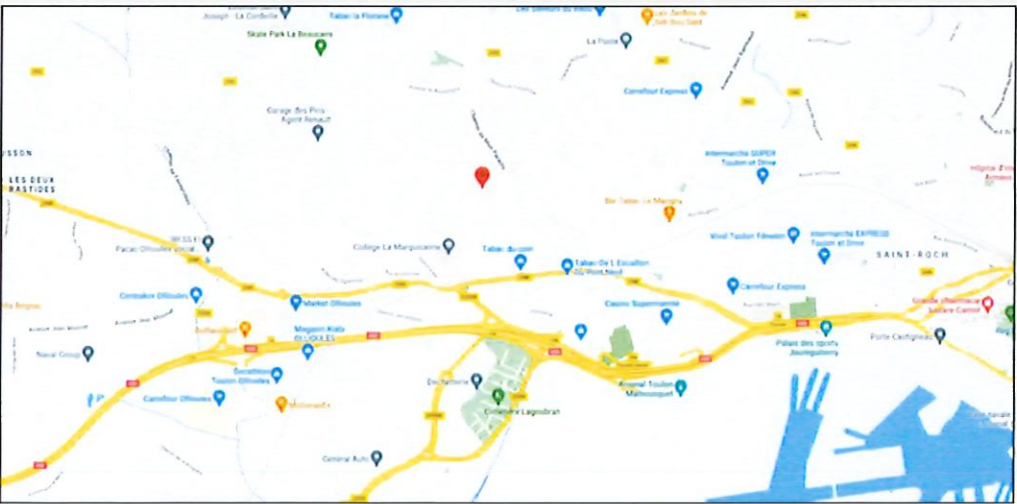
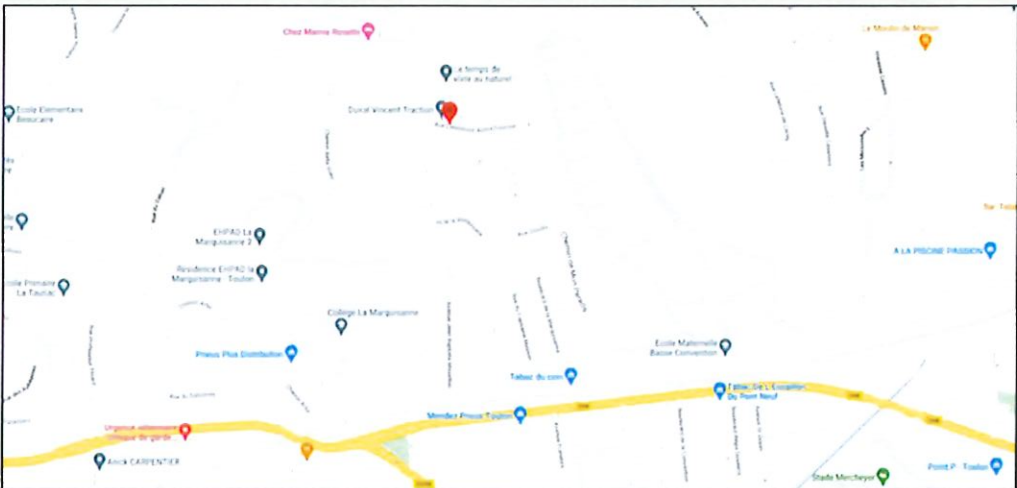
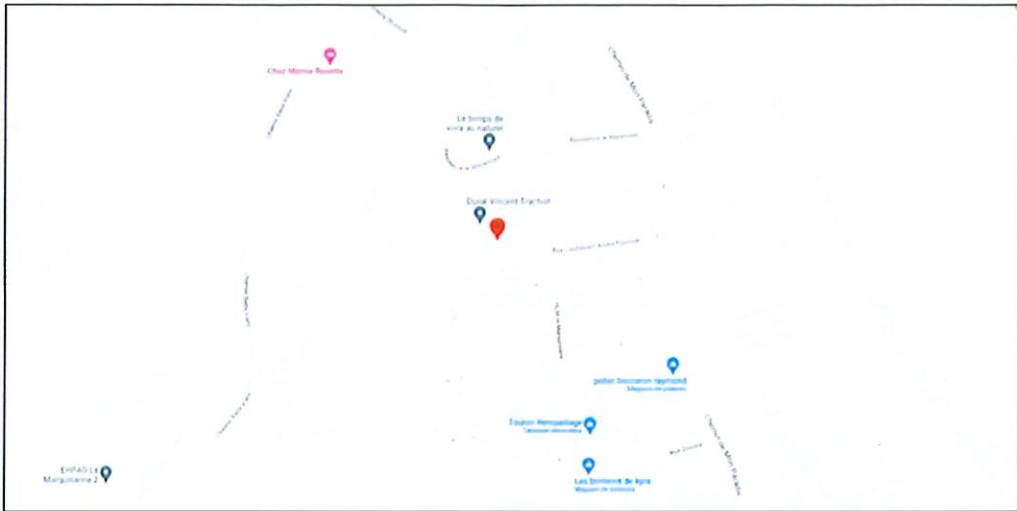
Etat descriptif de division et règlement de copropriété publié le 24 mai 1974 volume 1798 n°6 ;

Modificatif publié le 20 septembre 1974 volume 1932 n°8 ;

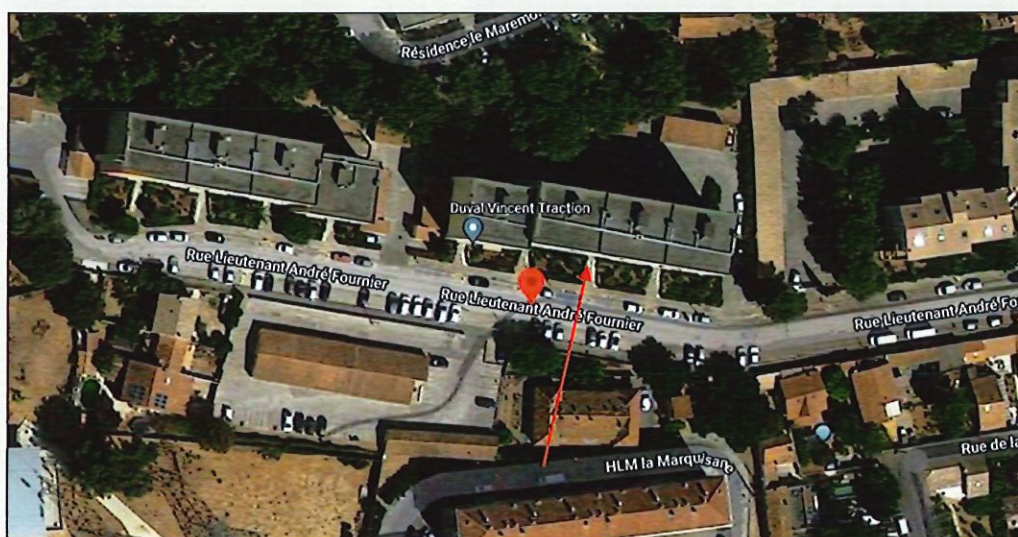
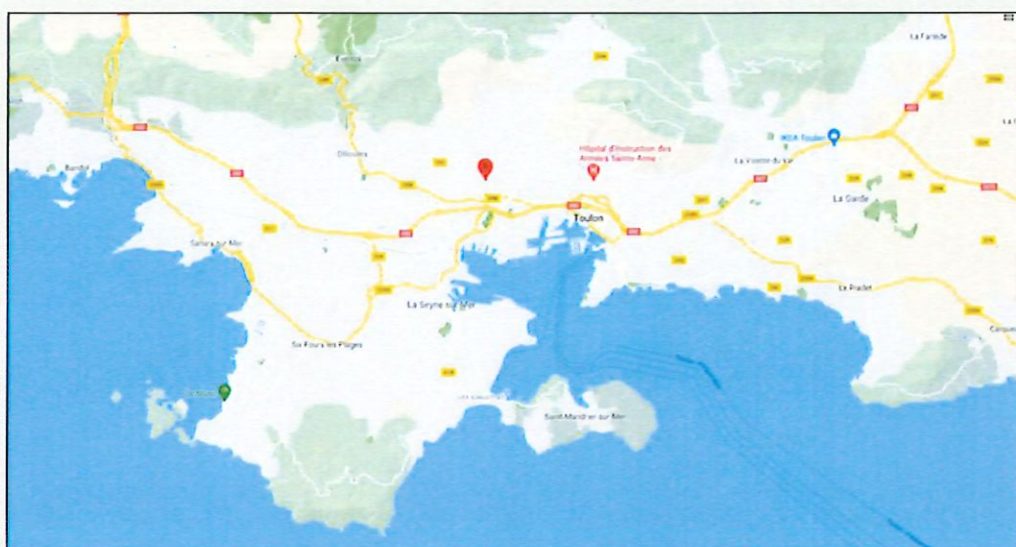
Modificatif publié le 14 octobre 1987 volume 1987 P n°8359.

2

PLANS



2



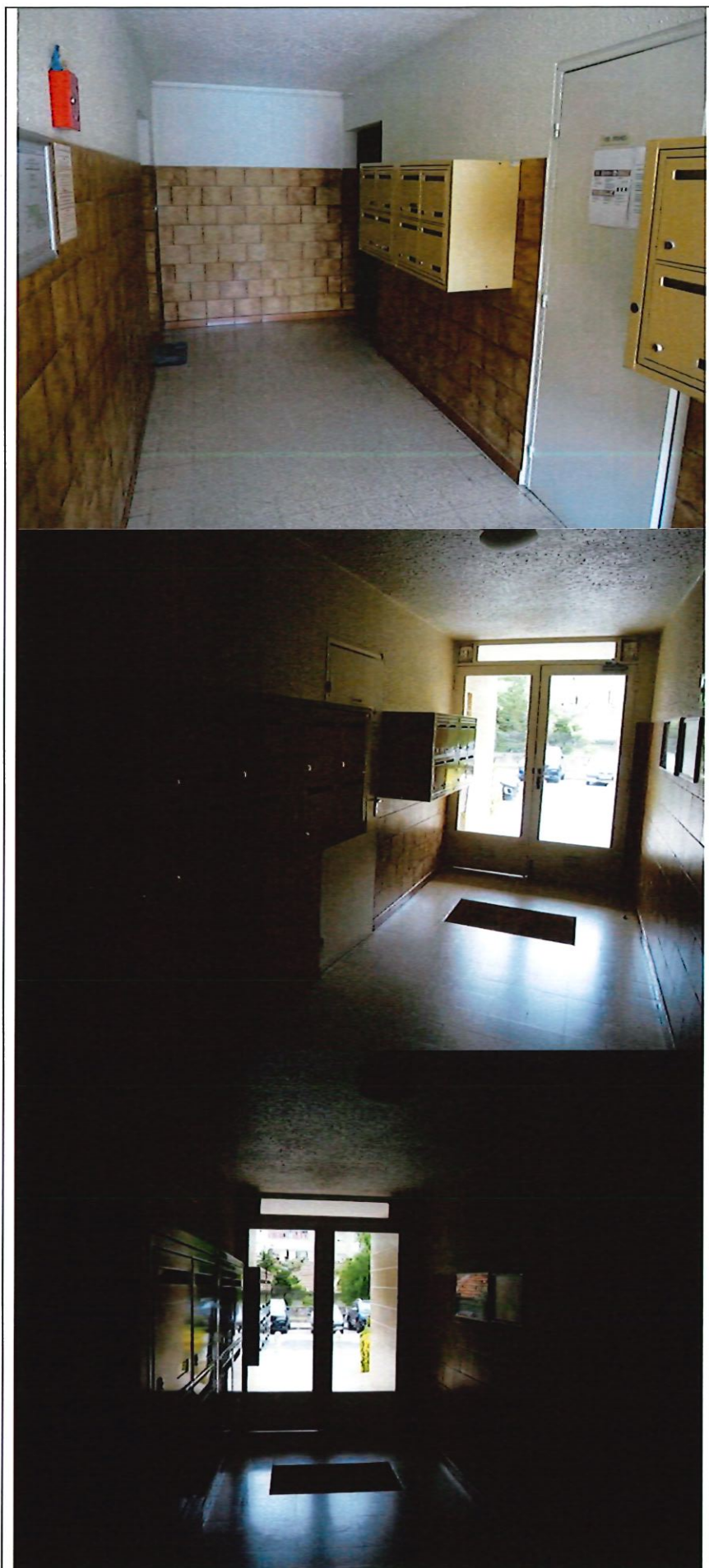
DESCRIPTION

Les biens consistent en un appartement et un emplacement de parking dépendants d'un ensemble immobilier dénommé l'Amazonite, composé de plusieurs bâtiments et de plusieurs entrées.





2



12



LOT N °110 – APPARTEMENT

L'appartement se situe au 6^{ème} étage de l'immeuble, lequel en comprend sept, porte palière de droite en sortant de l'ascenseur.

Il se compose de

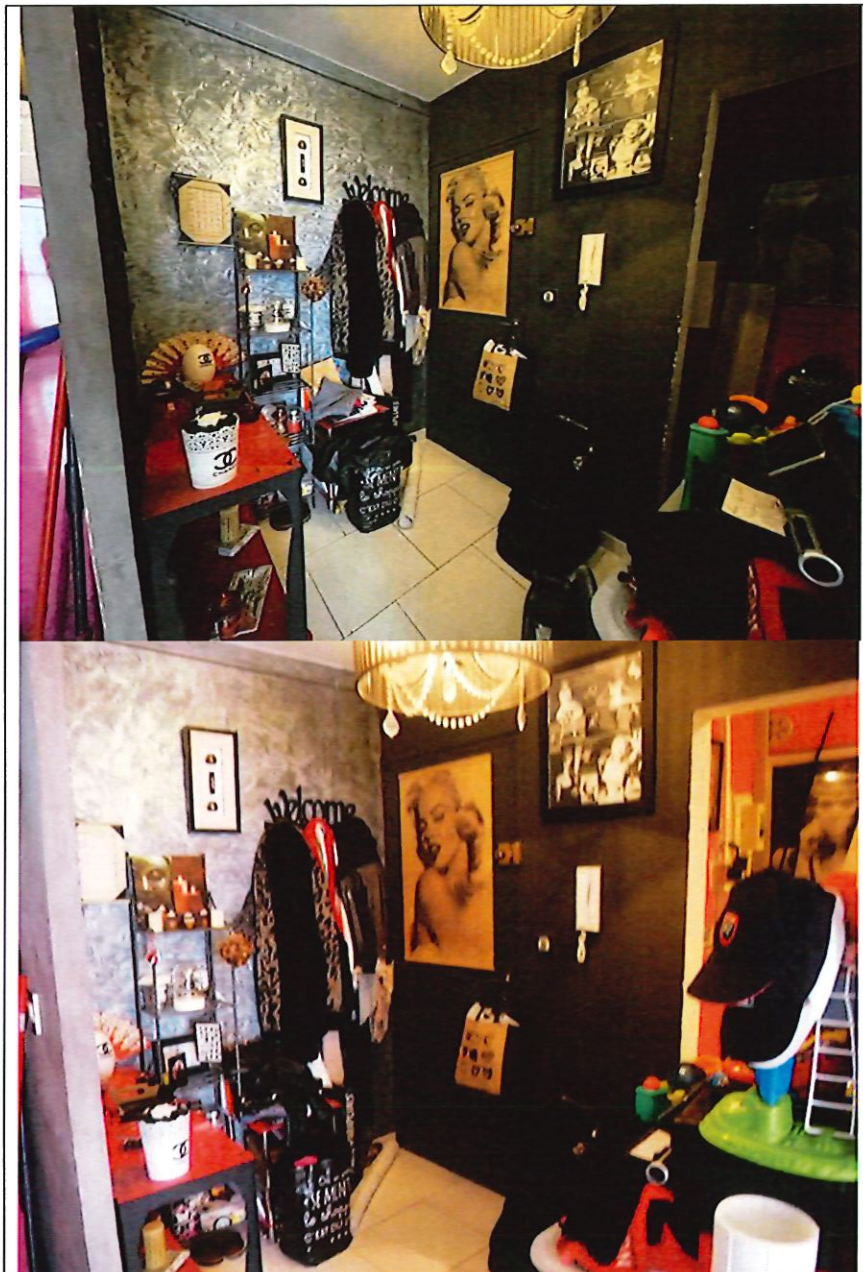
- Un vestibule d'entrée,
- Un dressing,
- Une pièce principale avec coin cuisine,
- Un dégagement,
- Deux chambres,
- Une salle d'eau,
- Un local WC,
- Un balcon.

Les menuiseries sont en double vitrage.

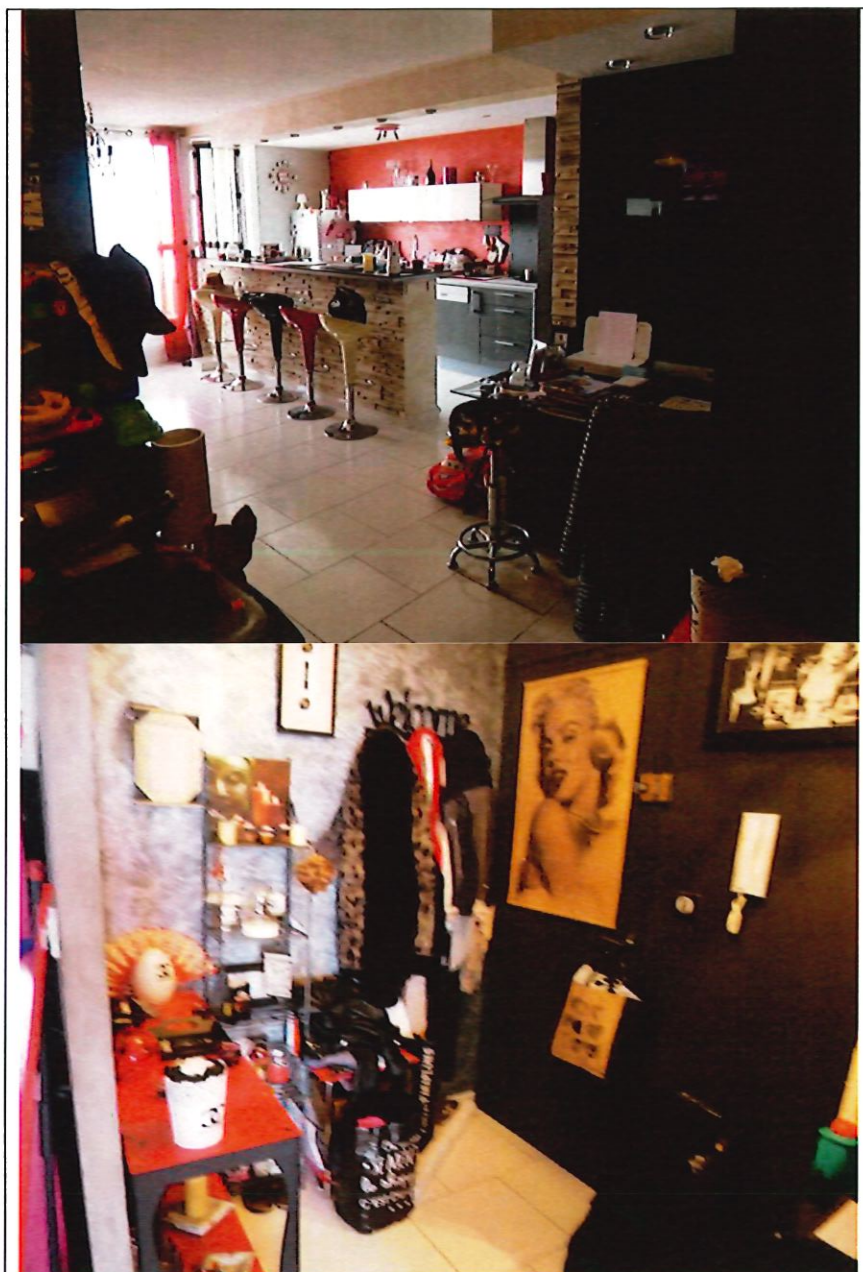
Le chauffage, l'eau chaude comme froide sont collectifs et assurés par une chaudière gaz.

L'accès s'effectue par une porte palière équipée d'une serrure centrale et d'un verrou haut. Nous trouvons immédiatement le vestibule d'entrée.

VESTIBULE D'ENTRÉE – 4.00 m² :



13



Il s'agit d'une petite pièce de distribution, rectangulaire et aveugle.

Le sol est composé de carreaux de carrelage, comme les plinthes.

Les murs sont enduits de peinture comme en plafond.

L'interphone est présent dans la pièce.

Immédiatement au gauche, par une porte coulissante, nous accédons à un dressing.

DRESSING – 2.88 m²







Il s'agit d'une pièce rectangulaire et aveugle.

Le sol est composé d'un parquet stratifié. Absence de plinthes.

Les murs et le plafond sont enduits de peinture.

Le tableau électrique est présent dans la pièce.

Par le vestibule d'entrée, nous accédons à la pièce principale avec coin cuisine.

PIECE PRINCIPALE AVEC COIN CUISINE – 27.95 m² :





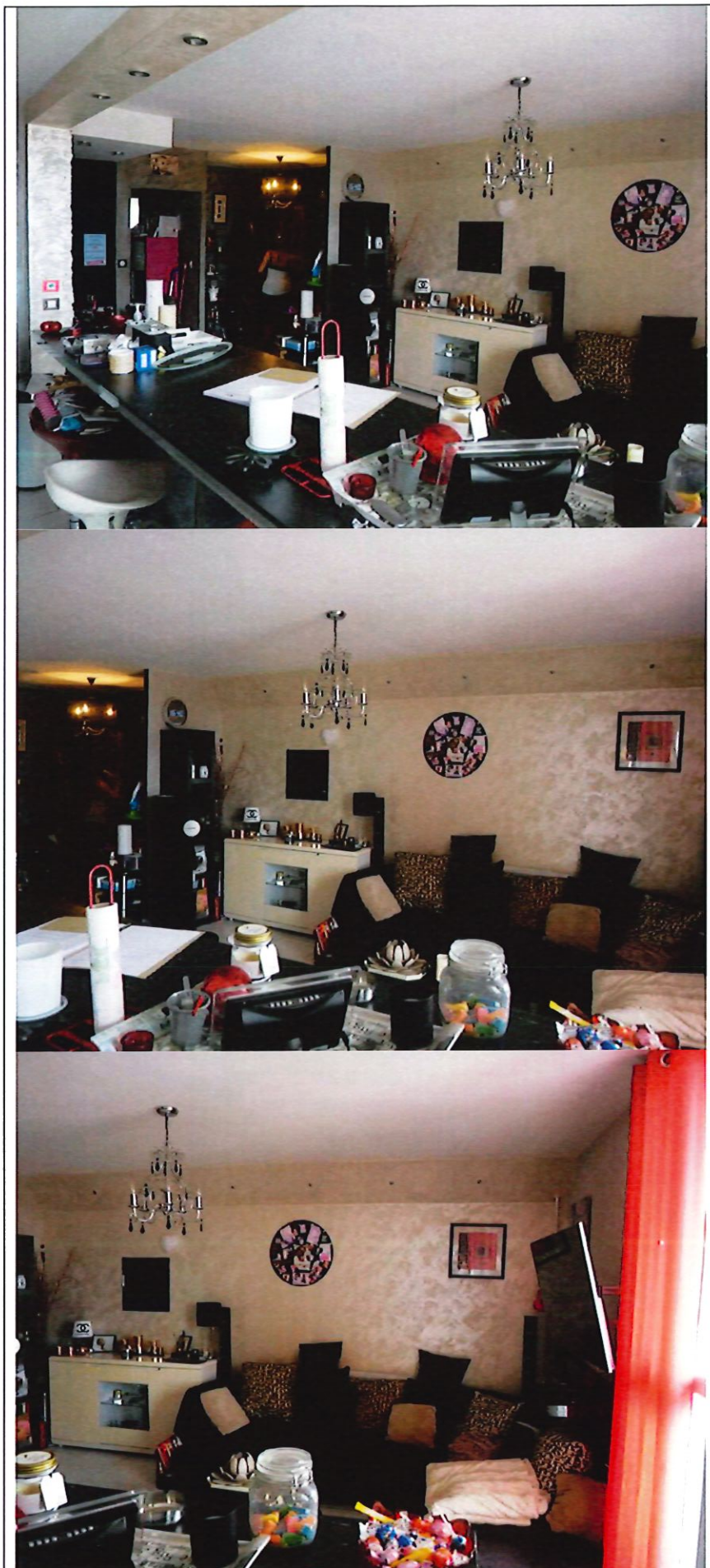
12



2











Il s'agit d'une pièce rectangulaire aérée et exposée au Sud au moyen d'une porte-fenêtre à deux battants, menuiserie en PVC, deux carreaux de vitre double vitrage par battant, l'obscurité étant assurée par des volets roulants à lamelles à commande électrique et donnant sur un balcon exposé Sud et depuis la cuisine par une porte-fenêtre à un battant, deux carreaux de vitre double vitrage donnant sur le même balcon avec le même dispositif d'occultation.

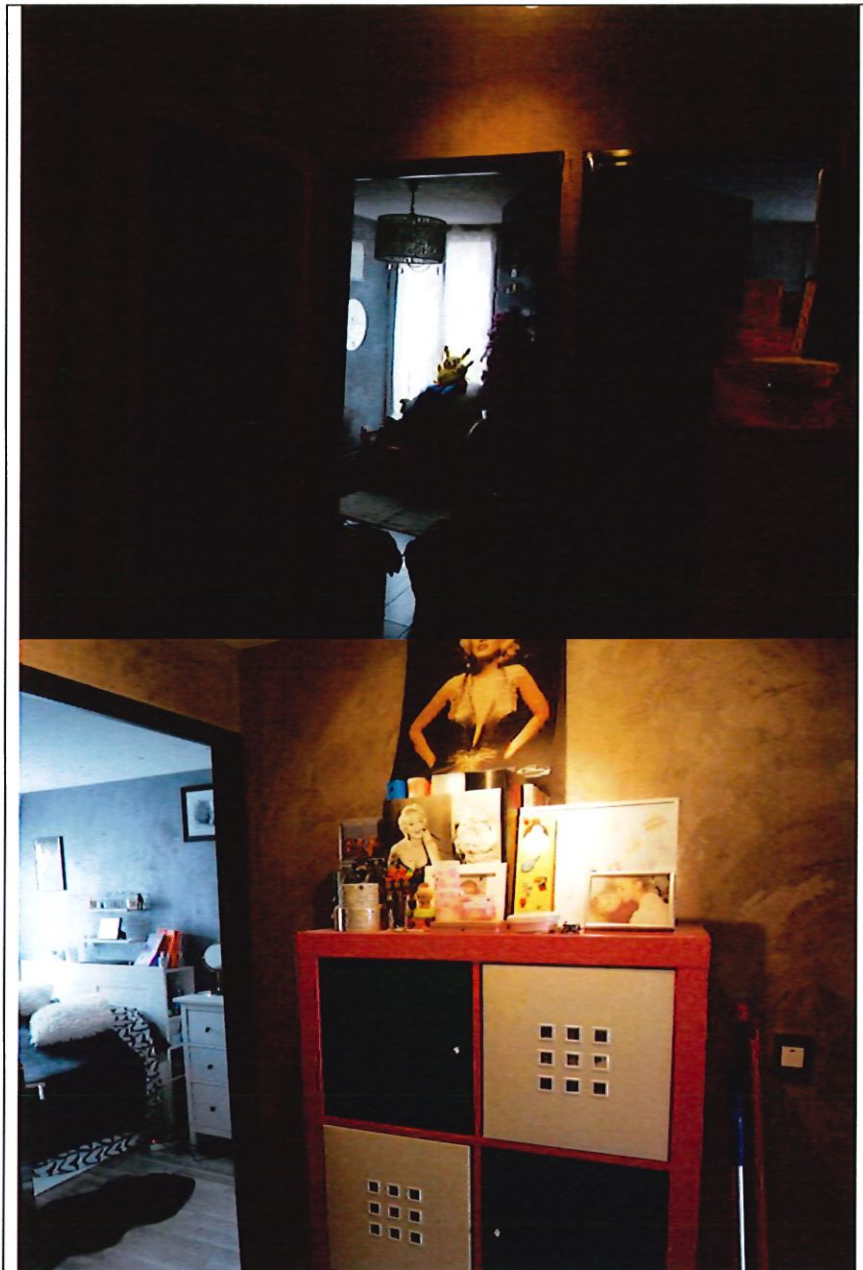
L'espace cuisine est séparé de la pièce principale par un comptoir maçonné avec plan de travail stratifié.

La cuisine dispose de meubles hauts et bas avec alimentations et évacuations pour électroménagers.

Présence dans la pièce principale – coin cuisine de deux radiateurs à fluide.

12

{DÉGAGEMENT – 2.80 m² :}

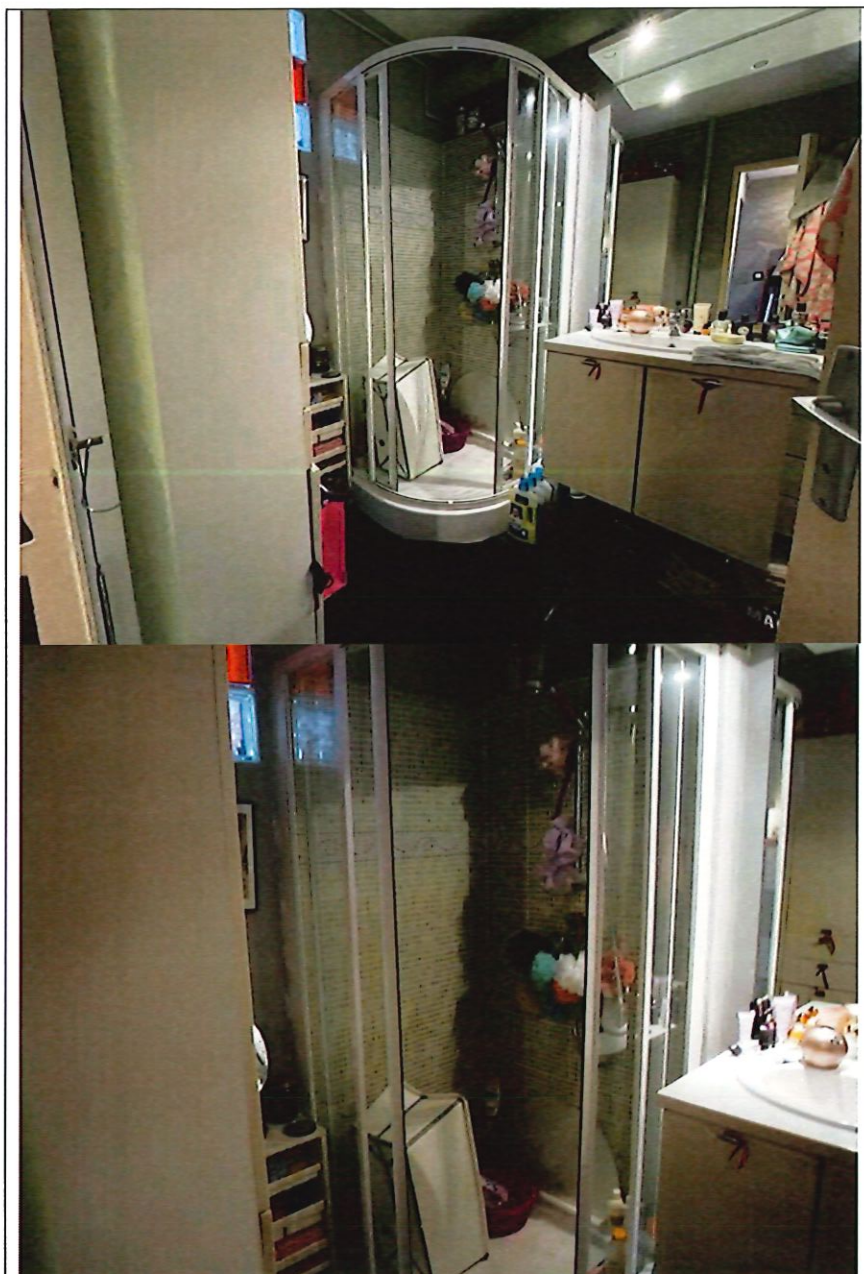


Il s'agit d'une pièce rectangulaire et aveugle.

Le sol est composé de carreaux de carrelage comme les plinthes.

Les murs sont enduits de peinture comme en plafond sur doublage.

SALLE D'EAU – 3.95 m² :



12





2

Cette pièce est accessible depuis le vestibule de dégagement par une porte de communication creuse isoplane en bois.

Cette pièce rectangulaire est aveugle. Elle est éclairée par des pavés de verre donnant sur l'espace cuisine.

Le sol est composé de carreaux de carrelage comme les murs autour des points d'eau. Pour le reste ils sont enduits de peinture comme en plafond. Une gaine de ventilation est visible.

Equipements :

- Un meuble-vasque simple avec mitigeur eau chaude/eau froide.
- Une cabine de douche quart de cercle.



LOCAL WATER-CLOSET – 1.15 m²



Il s'agit d'une pièce rectangulaire et aveugle accessible par une porte creuse isoplane en bois.

Le sol est composé de carreaux de carrelage comme les plinthes.

Les murs sont enduits de peinture comme en plafond sur doublage. Présence en partie haute d'une bouche de ventilation.

Equipements :

- Un W.C. à l'anglaise en faïence de couleur blanche.

12

CHAMBRE N°1 – 11.25 m² :





Il s'agit d'une pièce rectangulaire aérée et exposée au Nord au moyen d'une porte-fenêtre à deux battants, menuiserie en PVC, un carreau de vitre double vitrage. L'obscurité est assurée par des volets roulants à lamelles à commande électrique. Présence d'un garde-corps installé immédiatement dans le tableau de porte-fenêtre.

Le sol est composé d'un parquet stratifié avec plinthes assorties.

Les murs sont enduits de peinture comme en plafond sur doublage.

Présence dans cette pièce d'un radiateur de chauffage à fluide.

{CHAMBRE N°2 – 11.00 m² :{





Cette pièce, accessible par une porte de communication creuse isoplane en bois, est aérée et éclairée au Sud au moyen d'une porte-fenêtre à deux battants, menuiserie en PVC, un carreau de vitre double vitrage. L'obscurité est assurée par des volets roulants à lamelles à commande électrique. Là encore le garde-corps est disposé immédiatement dans le tableau de fenêtre.

Le sol est composé d'un parquet stratifié avec plinthes assorties.

Les murs sont enduits de peinture de couleur blanche comme en plafond sur doublage.

Présence dans cette pièce d'un radiateur de chauffage à fluide et d'un placard de rangement mural.

LOT N ° 210 – EMPLACEMENT DE PARKING

Cet emplacement se trouve être à brut d'enrobé et de balisage peinture. Il se situe en avant dernière position à l'Ouest.





MODES D'OCCUPATIONS

Le bien est occupé par la propriétaire.

CHARGES ET TAXES

La taxe foncière déclarée est de 1 100 Euros.

Les provisions pour charges sont d'environ 350 € par trimestre.

Syndic BILLON SYCOLOGE 52 Boulevard Dr Cuneo, 83000 Toulon



Et, conformément à la Loi dite Carrez, N° 96.1107 du 18 Décembre 1996, modifiant l'article 46 de la Loi N° 65.557 du 10 Juillet 1965 et du Décret N° 97.532 du 23 Mai 1997, modifiant le Décret du 17 Mars 1967, nous avons procédé au :

MESURAGE DES PIÈCES

Vestibule d'entrée	4,00 m ²
Dressing	2,88 m ²
Pièce principale avec coin cuisine	27,95 m ²
Dégagement	2,80 m ²
Salle d'eau	3,95 m ²
Local Water-Closet	1,15 m ²
Chambre n°1	11,25 m ²
Chambre n°2	11,00 m ²
TOTAL	64.98 m²

Le présent mesurage a été effectué selon les règles et mode de calcul édictées par la loi du 18 Décembre 1996, dite "Loi Carrez".

Conformément aux dispositions de cette dernière et à la jurisprudence constante en la matière, ce mesurage n'est pas nécessaire en l'espèce et n'est donné qu'à titre indicatif.

Les candidats à l'adjudication sont invités à visiter le(s) bien(s) aux dates et heure qui seront indiquées lors de la publicité.

ENVIRONNEMENT

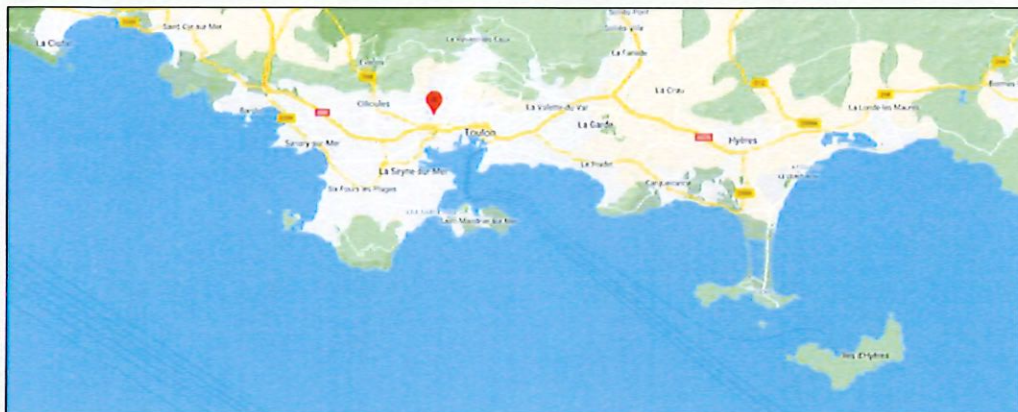
Les biens se situent dans un ensemble immobilier des quartiers Ouest de Toulon.

Le quartier est desservi par les transports en communs.

Les accès autoroutiers en Direction de Marseille sont proches.

Les commerces et commodités ne sont pas immédiats.

SITUATION GEOGRAPHIQUE



La Ville de Toulon est située sur le littoral à l'Ouest du département du Var, à 45 min environ de Marseille et à 1 h 30 environ de Nice.

Peuplée de 170 000 habitants elle est le noyau de la Métropole Toulon Provence Méditerranée qui compte près de 440 000 habitants.

La ville dispose d'une gare TGV, d'un port de plaisance, marchand et militaire.

L'aéroport le plus proche est celui de Toulon – Hyères à 25 minutes environ du centre-ville.

Le centre-ville a fait l'objet de rénovation et de réaménagement visant à le dynamiser. On y trouve de nombreux commerces et une activité culturelle plurielle.

Des zones d'activités et de commerces sont présentes à l'Ouest comme à l'Est de la Ville.

----------

Plus aucune autre constatation n'étant à effectuer, nous avons clôturé nos opérations préliminaires.

Ayant terminé nos opérations sur place et répondu ainsi à la mission qui nous était confiée, nous nous sommes retirés.

Et, de retour à notre Etude, nous avons dressé et rédigé le présent procès-verbal, pour servir et valoir ce que de droit.

Nicolas DENJEAN-PIERRET :

